



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

JEAN-LUC MELENCHON : SES ENGAGEMENTS POUR LE VELO

A retrouver sur : <https://elections.parlons-velo.fr/2022/presidentielle/melenchon>

1. Les 10 mesures prioritaires de l'Alliance pour le vélo

Soutenez-vous les mesures suivantes ?

Mesure 1 | Doubler le réseau cyclable français sur le quinquennat, le rendre attractif, continu et maillé en augmentant le budget d'investissement de l'État d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans.

Précisions : Le chiffrage de notre programme prévoit un investissement de 2 milliards d'euros par an pour repenser globalement la mobilité individuelle, dont notamment des investissements massifs dans le développement, l'amélioration et la sécurisation des infrastructures cyclables.

Mesure 2 | Généraliser et financer le savoir rouler à vélo à l'école pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo. Des piqûres de rappel sont indispensables au collège et au lycée, avec une initiation à l'équilibre dès la maternelle.

Précisions : Notre livret transports propose notamment d'accompagner l'apprentissage du vélo dès l'école primaire en lien avec les associations.

Mesure 3 | Rendre le forfait mobilité durable obligatoire, totalement cumulable avec le remboursement des transports en commun et réellement incitatif pour inciter les salariés du secteur privé comme public à venir au travail à vélo ou à pied.

Précisions : Notre livret transports propose de rendre obligatoire le forfait mobilité durable versé aux salarié-es – notamment pour le vélo avec la possibilité de le coupler avec les abonnements de trains, de le simplifier et d'adapter au télétravail ses modalités de versement.

Mesure 4 | Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé supplémentaires dans les gares et pôles de transports.

Précisions : Notre livret transports propose de rendre obligatoire l'aménagement et la gestion publique de stationnements vélos à proximité des gares et stations de métro, ainsi que des lieux recevant du public (services publics, établissements scolaires, bureaux, commerces, marchés).

Mesure 5 | Accompagner le déploiement de cinq millions d'emplacements de stationnement vélo dans les copropriétés, le logement social et l'habitat ancien, notamment en mobilisant des financements liés aux mesures de performance énergétique.

Précisions : Notre livret transports propose de rendre obligatoire les stationnements vélo dans toutes les constructions et rénovations d'immeubles en ville et sur les lieux de travail.



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.



Mesure 6 | Renforcer les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives, à travers une aide à l'achat de cycles non-conditionnée à l'existence d'aides locales, une extension de la prime à la conversion et la création d'une prime à la démotorisation renforcée selon des critères sociaux. Cibler notamment l'acquisition de vélo à haut niveau de service (pliants, cargos, vélomobiles), sans se limiter au soutien des seuls vélos à assistance électrique.

Précisions : Notre livret transports propose de mettre en place une politique nationale en faveur du vélo et du vélo à assistance électrique (VAE), sans effet d'aubaine.



Mesure 7 | Placer la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, depuis le plus jeune âge, et jusqu'au maintien dans l'autonomie de nos aînés.



Mesure 8 | Soutenir l'émergence d'une filière vélo française et européenne. Favoriser la création d'un écosystème économique innovant et exemplaire (privé, public et associatif), porteur d'emplois non délocalisables pour la fabrication, la réparation et le réemploi des vélos, ainsi que dans les services autour du vélo. Faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo.

Précisions : Notre livret transports propose notamment de reconstruire une filière de fabrication de vélos en France.



Mesure 9 | Soutenir la revitalisation des villes et villages par des plans favorisant la piétonisation des centres-bourgs et villes, en aménageant les entrées de ville et en mettant fin à l'étalement urbain des commerces, des zones d'emploi et de l'habitat. Développer les liaisons cyclables intercommunales sécurisées.



Mesure 10 | Faire du 30 km/h en agglomération la règle et du 50 km/h l'exception, et limiter la vitesse hors agglomération en absence d'aménagements cyclables sécurisés.



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

2. La mesure-socle de l'Alliance pour le vélo

Soutenez-vous la mesure suivante ?



Mesure socle | Pour que cette ambition prenne corps dans les territoires, les politiques publiques devront se faire en concertation avec les citoyens et leur expertise d'usage au travers d'un tissu associatif structuré et financé :

- par l'appui aux têtes de réseaux nationales œuvrant à la promotion du vélo
- par un fonds de soutien aux associations aux différentes étapes de leur vie (amorçage, développement/investissement, essaimage et accompagnement)

3. Quelle méthode pour intégrer le vélo dans les politiques publiques ?

- **Comment comptez-vous intégrer le vélo et la marche dans l'ensemble des politiques publiques afin d'avoir un pilotage réellement transversal et un portage interministériel fort ?**

Le vélo doit être une des préoccupations majeures du pôle public des transports et de la mobilité que nous souhaitons mettre en place. 79 % des Français souhaitent que les candidat-es renforcent le plan vélo national dans leurs programmes (sondage OpinionWay). Les attentes populaires sont donc fortes. Le soutien à la pratique du vélo doit être présent dans toutes les politiques publiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de développement des mobilités (plans de déplacements urbains, etc). Les possibilités de report modal vers le vélo doivent être développées, y compris dans les territoires ruraux.

- **Comment comptez-vous organiser et faciliter le travail avec les collectivités territoriales afin d'accélérer le développement des mobilités actives ? Quel cadre souhaitez-vous notamment mettre en place pour accompagner les collectivités dans un cadre pluriannuel qui leur permette de sécuriser leur engagement sur le moyen terme ? sur plusieurs années aux collectivités souhaitant développer une politique cyclable ambitieuse ?**

L'État fixe le cadre réglementaire et financier dans lequel agissent les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et cofinance de très nombreux projets, notamment dans le cadre des contrats de projets État-Région ou à travers de nombreux autres dispositifs. Il a donc les moyens d'encourager le développement de la multimodalité et des mobilités actives. Nous prônons le retour d'un État stratège. C'est indispensable pour engager la bifurcation écologique et être à la hauteur du défi climatique. Cela suppose que l'État organise la mobilisation générale. Nous proposons pour cela une méthode : la planification écologique, c'est à dire établir collectivement les besoins, en partant des communes et en associant les associations, ONG dans chaque filière. Cela conduira à des lois de planification écologique incluant des programmations budgétaires pluriannuelles secteur par secteur, dont celui des transports. Ces lois seront élaborées et suivies par un Conseil de la planification écologique, rattaché au



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

Premier ministre, qui associera l'ensemble des acteurs de chaque filière. Elles permettront notamment de décliner un plan massif d'investissements écologiquement et socialement utiles de 200 milliards d'euros sur le mandat pour engager concrètement la bifurcation écologique. Ce plan prévoit notamment 10 milliards pour la bifurcation des mobilités individuelles et notamment des mobilités actives. Pour le décliner concrètement, nous nous appuyerons sur les collectivités et en particulier les communes, ainsi que les autorités organisatrices de la mobilité. Cela passera notamment par le développement massif d'axes structurants vélo, en sites propres et sécurisés, reliés les uns aux autres et aux pôles d'échanges intermodaux. Chaque investissement routier devra nécessairement inclure une dimension cyclable pour contribuer au développement de véloroutes et autres itinéraires cyclables.

- **Comment comptez-vous assurer la prise en compte des besoins des usagers dans la construction des politiques publiques ? Souhaitez-vous notamment renforcer le rôle des associations d'usagers et accompagner leur développement partout en France ?**

L'Union populaire se positionne naturellement en soutien au tissu associatif qui promeut le développement de la pratique du vélo partout en France. Ce tissu associatif, depuis des années, interpelle et agit pour le développement du vélo, ainsi que par exemple pour l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Nous sommes favorables à la généralisation des subventions pluriannuelles aux associations afin qu'elles ne courent pas chaque année après les subventions et puissent agir en toute indépendance et sérénité. En lien avec les collectivités, nous aiderons à l'installation d'ateliers associatifs de réparation et d'entretien de vélos dans tous les territoires. Nous rendrons obligatoire l'apprentissage du vélo dès l'école primaire. Nous sommes également favorables à la systématisation de comités d'usagers dans les autorités organisatrices de mobilités, en rendant possible leur audition et en leur conférant la possibilité de rendre des avis sur les projets d'aménagement en lien avec le développement de la pratique du cycle.

- **Face au contexte géopolitique actuel, la recherche de souveraineté énergétique devient un enjeu prégnant. Des mesures visant à la fois à développer les capacités nationales de production énergétique et à réduire nos consommations énergétiques doivent être prises. Les mobilités actives contribuent largement à la sobriété énergétique du secteur des transports. Quelle place comptez-vous accorder au vélo dans votre stratégie de résilience et de souveraineté énergétique ?**

Nous mènerons une politique globale « pour des mobilités durables et accessibles », comme l'indique le titre de notre livret transport. Face au contexte géopolitique actuel, l'enjeu de la souveraineté énergétique est décisif. Le secteur des transports pèse pour 31 % des émissions de gaz à effet de serre et c'est le seul pour lequel les émissions continuent d'augmenter. Il est impératif, par le retour d'un État stratège, de mener la bifurcation en matière de mobilités, en veillant à ce qu'elle ne conduise pas à renforcer l'exclusion sociale et les inégalités. Cela suppose de développer la multimodalité. Un trajet sur deux fait moins de 10 kilomètres : sur ce type de déplacement le vélo à toute sa place. 60% des Français se disent prêts à utiliser davantage le vélo pour leurs déplacements mais s'y refusent pour des questions de sécurité. Il faut donc développer massivement des infrastructures sécurisées et adaptées. Pour les trajets les plus longs, nous investirons massivement dans les transports publics, avec un grand plan de rénovation des lignes ferroviaires à hauteur de 6 milliards par an et également un grand plan de



Consultez les engagements des candidates et candidats à l'élection présidentielle.

développement des transports collectifs dans les agglomérations. Pour encourager la multimodalité, nous rendrons obligatoire l'aménagement et la gestion publique de stationnements vélos à proximité des gares et stations de métro, ainsi que des lieux recevant du public (services publics, établissements scolaires, bureaux, commerces, marchés). Nous développerons la possibilité de transporter son vélo dans le train, par exemple avec des voitures spécifiques comme aux Pays-Bas. Enfin, concernant le transport de marchandises, nous investirons massivement dans le fret ferroviaire et fluvial notamment. Pour les derniers kilomètres, la livraison à vélo doit être encouragée et développée, en refusant pour autant l'ubérisation et garantissant des bonnes conditions de travail et de rémunérations pour les livreur-ses.

- **Un rapport parlementaire récent porté par le député Guillaume Gouffier-Cha appelle à créer une filière économique du vélo, créatrice de plusieurs centaines de milliers d'emplois en une décennie. Quelle stratégie et quel engagement de l'Etat comptez-vous mettre en place pour accompagner le développement de cette filière clé pour la transition écologique et sociale ?**

Autrefois, la France était dotée d'un tissu industriel qui soutenait fortement la fabrication et la production de vélos (Manufrance, Peugeot, etc.). Actuellement, par exemple, nos industriels ne procèdent qu'à l'assemblage des vélos à assistance électrique, qui font l'objet d'une forte demande. Cela crée des coûts économiques et écologiques très élevés pour l'importation de pièces détachées. L'Union populaire propose de soutenir le renforcement de cette industrie, en créant une filière vélo afin de répondre en cohérence aux besoins créés par le soutien au développement de la pratique du cycle. Cela permettrait de générer jusqu'à 150 000 emplois non délocalisables (conception, fabrication, assemblage, maintenance, recyclage). Nous agissons pour soutenir le développement de formations professionnelles et des formations initiales professionnelles spécifiques au vélo.